

Rapport 2007

sur le prix et la qualité du service d'élimination
des déchets ménagers et assimilés





Le présent Rapport,
conformément aux prescriptions du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif
« au Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets »
a pour objet de présenter l'ensemble des aspects techniques et financiers du service d'élimination
(collecte et traitement) des déchets ménagers et assimilés.

*Communauté de Communes
du Plateau Picard*
140, rue verte
60130 Le Plessier-sur-Saint-Just

Courriel
accueil@cc-plateaupicard.fr

Adresse postale
BP 10205
60132 Saint-Just-en-Chaussée CEDEX

Services techniques
Tél. : 0344773870
Fax: 0344773899

Sommaire

Introduction	6
La Communauté de Communes : territoire, démographie et compétences	6
L'organisation du service	6
Ce qui a changé en 2007.....	7
Le fonctionnement	8
Les collectes.....	8
La collecte des déchets ménagers et assimilés résiduels	10
La collecte sélective des emballages ménagers, des papiers-cartons et du verre	12
La collecte sélective des déchets verts	15
La collecte en déchetterie	16
La collecte des encombrants	19
Les équipements communautaires	20
Les déchetteries	20
Les colonnes de tri	20
Les compacteurs	21
Le Centre d'Enfouissement Technique de classe 3	21
La communication	22
Actions générales	22
Synthèse technique et financière	23
Aujourd'hui	23
Conclusions et prospectives.....	24
Les investissements	25
Renforcement du réseau de points d'apports volontaires.....	25
Acquisition de conteneurs déchets ménagers	25
Acquisition de composteurs individuels	25

Illustration

<i>Ill.1: Le territoire de la Communauté de Communes du Plateau Picard.....</i>	<i>6</i>
<i>Ill.2: Moderniser la collecte des déchets : les conteneurs</i>	<i>7</i>
<i>Ill.3: Moyenne nationale de la part de chaque flux de déchets ménagers dans la production d'un foyer</i>	<i>9</i>
<i>Ill.4: Situations rencontrées en suivi de collecte</i>	<i>11</i>
<i>Ill.5: Le tri des emballages ménagers se fait par apport volontaire.....</i>	<i>12</i>
<i>Ill.6: Un habitant du Plateau Picard dépose en moyenne 70 kg de déchets verts à sa porte en 8 mois</i>	<i>15</i>
<i>Ill.8: Un mode de collecte sécurisé pour les déchets d'activité de soins à risques infectieux</i>	<i>19</i>
<i>Ill.7: La collecte des encombrants, un service à domicile gratuit sur rendez-vous</i>	<i>19</i>

Graphiques

<i>Graph.1: Évolution des quantités de déchets collectés, tout gisement confondu (non valorisables, déchets verts, points d'apport volontaire, déchetteries), auprès des habitants du Plateau Picard.....</i>	<i>8</i>
<i>Graph.2: Répartition des dépenses de fonctionnement</i>	<i>9</i>
<i>Graph.3: Origine des recettes de fonctionnement</i>	<i>9</i>
<i>Graph.4: Évolution des quantités de déchets résiduels collectés par habitant</i>	<i>11</i>
<i>Graph.5: Évolution des quantités de matériaux collectés en tri sélectif.....</i>	<i>12</i>
<i>Graph.6: Évolution de la quantité des déchets verts collectée sélectivement en porte à porte</i>	<i>15</i>
<i>Graph.7: Répartition des quantités collectées par type de déchets.....</i>	<i>23</i>
<i>Graph.9: Évolution du taux de collecte des déchets ménagers en vue d'une valorisation.....</i>	<i>23</i>

Tableaux

<i>Tabl.1: Origine des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement</i>	<i>9</i>
<i>Tabl.2: règle de dotation en conteneur pour les foyers</i>	<i>10</i>
<i>Tabl.3: règle de dotation en sac pour les foyers.....</i>	<i>10</i>
<i>Tabl.4: Évolution des coûts de gestion des ordures ménagères résiduelles</i>	<i>12</i>
<i>Tabl.5: les corps plats</i>	<i>13</i>
<i>Tabl.6: les corps creux.....</i>	<i>13</i>
<i>Tabl.7: répartition des quantités collectées en PAV</i>	<i>13</i>
<i>Tabl.8: Évolution des coûts de gestion du tri sélectif en PAV</i>	<i>14</i>
<i>Tabl.9: Évolution des recettes issues du tri sélectif en PAV</i>	<i>14</i>
<i>Tabl.10: Évolution des coûts de gestion des déchets verts collectés en porte à porte</i>	<i>15</i>
<i>Tabl.12: Évolution des fréquentations par déchetterie en 2007.....</i>	<i>16</i>
<i>Tabl.11: Répartition des fréquentations quotidiennes dans les 4 déchetteries.....</i>	<i>16</i>
<i>Tabl.13: Évolution des quantités de déchets collectés par déchetterie par an.....</i>	<i>17</i>
<i>Tabl.14: Répartition des quantités collectées par matériau en 2007.....</i>	<i>17</i>
<i>Tabl.16: Présentation des postes de dépenses par déchetterie</i>	<i>18</i>
<i>Tabl.15: Vue générale des dépenses.....</i>	<i>18</i>
<i>Tabl.17: Présentation des recettes par déchetterie.....</i>	<i>18</i>
<i>Tabl.19: Commande de conteneurs en 2007</i>	<i>20</i>
<i>Tabl.20: Sinistres colonnes en 2007</i>	<i>20</i>
<i>Tabl.18: Répartition des colonnes</i>	<i>20</i>
<i>Tabl.25: Origine des dépôts sur le site de stockage des gravats.....</i>	<i>21</i>
<i>Tabl.21: Économies réalisées sur les transports de matériaux collectés en déchetterie.....</i>	<i>21</i>
<i>Tabl.22: Le bilan technique des compacteurs</i>	<i>21</i>
<i>Tabl.23: Calcul du nombre de kilomètres évités</i>	<i>21</i>
<i>Tabl.24: Calcul des Quantités évités d'éléments rejetés par le compactage</i>	<i>21</i>
<i>Tabl.26: Bilan des animations de sensibilisation</i>	<i>22</i>
<i>Tabl.27: Quantité de contacts de terrain</i>	<i>22</i>
<i>Tabl.28: Synthèse des supports de communication écrite</i>	<i>22</i>
<i>Tabl.29: Tarifs des composteurs</i>	<i>22</i>
<i>Tabl.29: Présentation des coûts et des recettes des différents modes d'élimination (collecte, transfert et traitement) des déchets pour l'année 2005</i>	<i>24</i>
<i>Tabl.30: État quantitatif de la conteneurisation</i>	<i>25</i>
<i>Tabl.31: Quantité de composteurs vendus en 2006 et 2007</i>	<i>25</i>

Le fonctionnement

Les collectes

La collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de Communes du Plateau Picard se décline en plusieurs services.

Les collectes en porte à porte

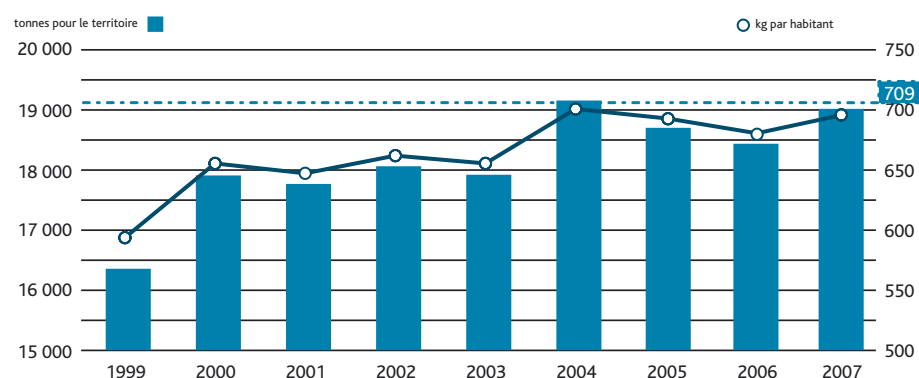
Le véhicule de collecte ramasse les déchets devant chaque habitation. Ces collectes concernent les ordures ménagères résiduelles, à savoir la fraction qui reste dans la poubelle après séparation des matériaux valorisables et les déchets verts pouvant être contenus dans un sac de 50 litres (gazon, feuilles, fleurs fanées, petites tailles).

Les collectes en apport volontaire

Les habitants font chez eux le tri des matériaux et les amènent directement aux différents points de collecte. Ces collectes concernent les emballages, journaux et verre ainsi que les matériaux collectés en déchetterie (carton, ferraille, encombrants, déchets verts volumineux, gravats, déchets toxiques, etc.).

Les règlements de collecte

Les modalités de fonctionnement des différents services de collecte des déchets ménagers et assimilés sont reprises dans deux arrêtés: le 07ST/03 du 20 mars 2007, modifiant et remplaçant l'arrêté 03A/36, réglementant la collecte des déchets ménagers et assimilés et le 03/38 du 12 décembre 2003 réglementant l'utilisation des déchetteries. Ces règlements sont disponibles en téléchargement



Graph.1: Évolution des quantités de déchets collectés, tout gisement confondu (non valorisables, déchets verts, points d'apport volontaire, déchetteries), auprès des habitants du Plateau Picard

sur le site internet de la Communauté de Communes (www.plateaupicard.fr) ou sur simple demande écrite auprès de la Communauté de Communes du Plateau Picard.

Évolution de la production de déchets ménagers et assimilés tous déchets confondus

L'analyse du graphique n°1 montre que l'inflexion de la production de déchets constatée depuis les trois dernières années s'est inversée au cours de l'année 2007 (+3%). Si cette augmentation perdure dans les années à venir, il faudra en chercher précisément les causes. La limite de 709 kg représente la moyenne de production annuelle de déchets par habitant pour toutes les communautés de communes membres du SYMOVE en 2005.

L'explication de l'augmentation des quantités de déchets produits depuis l'année 1999 est plurielle. On peut évoquer l'augmentation de la population (+ 6% entre 1999 et 2004 selon les premières données du recensement de l'INSEE), une offre importante et diversifiée de services pour la population, un changement des habitudes de consommation, une

multiplication des emballages et suremballages...

L'illustration n°3 montre le pourcentage de chaque catégorie de déchets dans les poubelles. On constate que plus de 50 % des déchets produits sont des matériaux recyclables ou valorisables sous forme d'amendement organique ou de chaleur.

La Communauté de Communes a mis en place des collectes sélectives des déchets ménagers de réduire significativement les quantités de déchets qui sont dirigés vers les décharges.

La suite de ce rapport présente les données techniques et financières pour chaque collecte mise en œuvre.



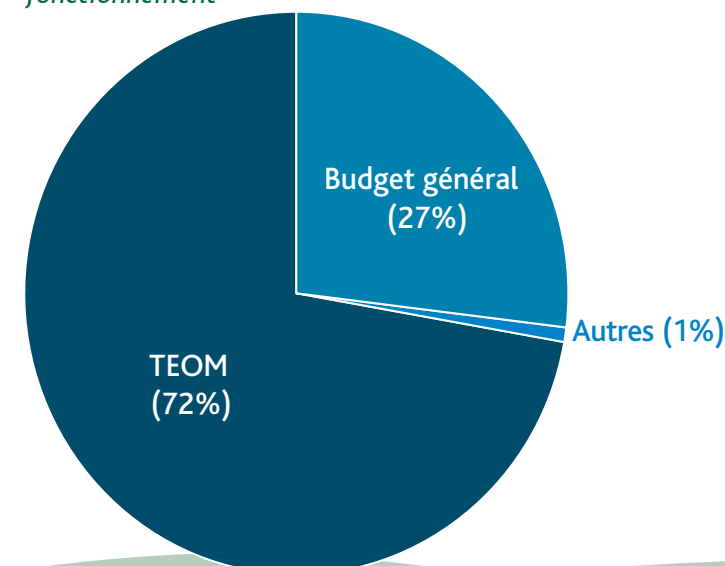
Ill.3: Moyenne nationale de la part de chaque flux de déchets ménagers dans la production d'un foyer

- 1-Emballages en papier/carton: 14 %
- 2-Emballages en verre: 7 %
- 3-Emballages en plastique: 26 %
- 4-Emballages métalliques: 4 %
- 5-Journaux, magazines et prospectus: 9 %
- 6-Déchets putrescibles: 16 %
- 7-Divers: 24 %

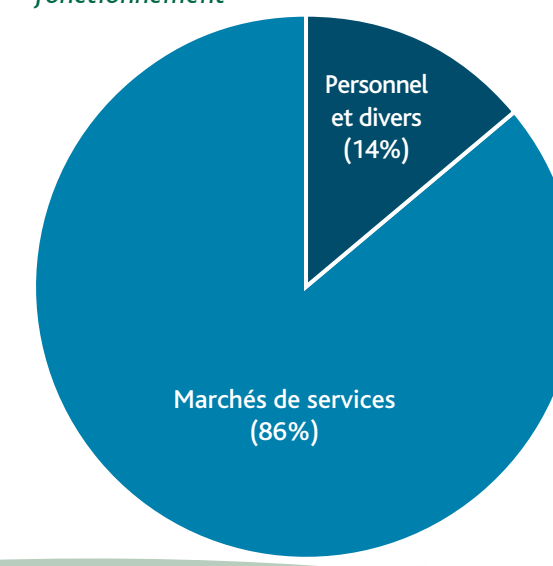
Tabl.1: Origine des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement

	Fonctionnement
Dépenses	- Coûts de gestion des contrats de prestations de service - Coûts des personnels: animateurs de déchetterie, - Coûts divers
Recettes	- TEOM - Recettes propres de la CCPP (Budget Général) - Autres: Facturation de l'accès en déchetterie aux artisans en déchetterie, remboursement salaire CAE...

Graph.2: Répartition des dépenses de fonctionnement



Graph.3: Origine des recettes de fonctionnement



La collecte des déchets ménagers et assimilés résiduels

Depuis le 1^{er} juillet 2002 un déchet ménager résiduel, encore appelé ordures ménagères résiduelle, est le déchet restant dans la poubelle une fois que les fractions valorisables sont extraites et orientées vers les filières de valorisation correspondantes.

Organisation de la collecte

La collecte de ces déchets ménagers résiduels a lieu pour l'ensemble de la population toute l'année, excepté les 25 décembre et 1^{er} janvier, une fois par semaine. Pour la maison de retraite de Domfront et la ville de Saint-Just-en-Chaussée, la densité de population plus importante nécessite une deuxième collecte hebdomadaire.

Même si elle n'en a pas l'obligation réglementaire, la Communauté de Communes du Plateau Picard assure sous certaines conditions l'élimination des déchets assimilés aux déchets ménagers produits par une activité professionnelle (vente, tertiaire, artisanat, administration, association...). Ces déchets doivent être physiquement identiques aux déchets ménagers et leur prise en charge ne doit pas nécessiter pour la collectivité de contraintes particulières.

En 2007, les déchets doivent être présentés à la collecte dans des contenants spécifiés à l'article 6-3 de l'arrêté n°07 ST/03 du 20 mars 2007, à savoir :

- en sacs ou en conteneurs normalisés fournis par la collectivité,

pour les particuliers et les professionnels selon la règle de dotation ci-dessous,

- laissé à leur appréciation pour les particuliers,
- en conteneurs normalisés pour les habitats collectifs.

	Composition du foyer	Volume du conteneur
Maisons individuelles	de 1 à 3 habitants	80 litres
	de 4 à 5 habitants	120 litres
	de 6 à 7 habitants	140 litres
	8 habitants et +	240 litres

Tabl.2 : règle de dotation en conteneur pour les foyers

	Composition du foyer	Nombre de sacs de 50 litres
Maisons individuelles	1 personne	52 sacs
	2 personnes	85 sacs
	3 personnes	110 sacs
	4 personnes	125 sacs

Tabl.3 : règle de dotation en sac pour les foyers

Évolution des quantités de déchets ménagers non triés collectés

À l'inverse de la quantité totale de déchets ménagers, la quantité de déchets ménagers résiduels collectés baisse régulièrement depuis l'année 2000. Après s'être stabilisée autour de 330 kg par an et par habitant pendant 3 ans, la baisse s'est accélérée, avec une diminution de près de 30 kg par habitant en 3 ans. Cette forte diminution est due à la prise de conscience des habitants de la nécessité de trier leurs déchets, non seulement dans une approche environnementale, mais également dans une approche économique. Les déchets résiduels restent les plus coûteux à éliminer.

Analyse de la composition des déchets ménagers résiduels

Afin de recueillir des informations utiles sur la composition des ordures ménagères résiduelles, des opérations d'analyses de la composition de la poubelle sont régulièrement menées sur notre territoire.

Les résultats sont les suivants (pourcentage et poids).

- Déchets verts: 6,5 %, soit un total de 546 tonnes de déchets verts restent dans les ordures ménagères résiduelles,
- Déchets biodégradables (éplu-

chures, restes de repas...): 43,5 %, soit un total de 3675 tonnes de déchets biodégradables restent dans les ordures ménagères résiduelles,

- Emballages recyclables (verres, bouteilles plastiques, cartons, journaux...): 22 %, soit un total de 1849 tonnes d'emballages restent dans les ordures ménagères résiduelles,
- Plastiques non recyclables (pot de yaourt, films...): 9 %, soit un total de 756 tonnes de plastiques réellement non recyclables dans les ordures ménagères résiduelles,
- Déchets non recyclables autres (textiles, gravats, électroménagers, couches...): 19 %, soit un total de 1597 tonnes de déchets réellement non recyclables sont dans les ordures ménagères résiduelles.

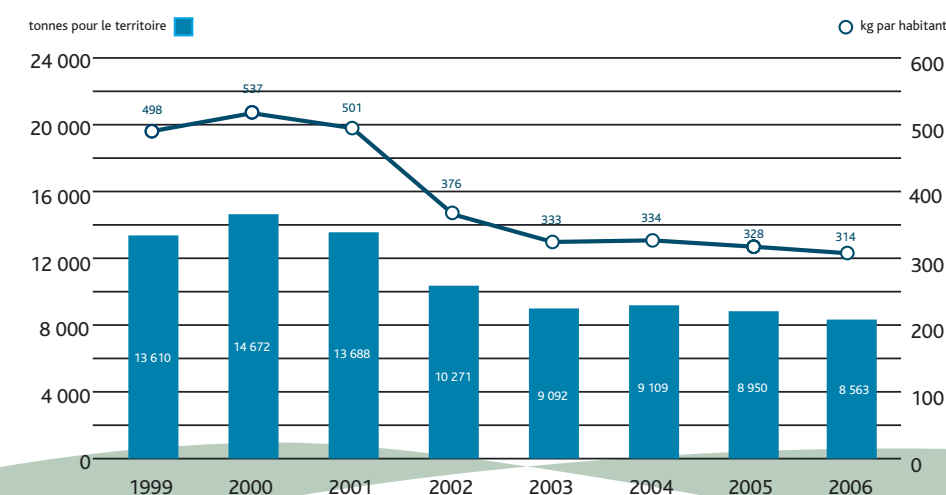
Ces caractérisations montrent qu'aujourd'hui près de 72 % du poids des déchets qui restent dans les poubelles sont recyclables et devraient être orientés vers d'autres filières plus adaptées et moins onéreuses.

Toutefois, la comparaison des résultats avec ceux des années précédentes montre une diminution des fractions recyclables dans la poubelle, ce qui démontre que nos efforts pour inciter au tri commencent à être payants.

D'autres campagnes de caractérisation devraient être menées périodiquement afin de mesurer précisément l'évolution du comportement des usagers.



Ill.4: Situations rencontrées en suivi de collecte



Graph.4: Évolution des quantités de déchets résiduels collectés par habitant

Perspectives

La distribution des conteneurs se poursuivra au cours de l'année 2008.

Nous proposerons à certains foyers volontaires de s'engager dans une opération « foyers témoins ».

Nous mènerons une expérimentation avec un bailleur privé de compostage en pied d'immeuble...
Maintien du journal d'informations « Info tri » et du numéro vert « info déchets ».

Tabl.4: Évolution des coûts de gestion des ordures ménagères résiduelles

Dépenses	Coûts collecte	Coûts transport - traitement	Total	Coût / tonne	Coûts par habitant
2004	363 196 €	579 682 €	942 878 €	103,51 €	34,54 €
2005	348 663 €	588 645 €	937 308 €	104,72 €	34,33 €
2006	407 118 €	509 266 €	916 384 €	107,02 €	33,57 €
2007	399 948 €	522 521 €	922 469 €	109,70 €	34 €

La collecte sélective des emballages ménagers, des papiers-cartons et du verre

Organisation de la collecte

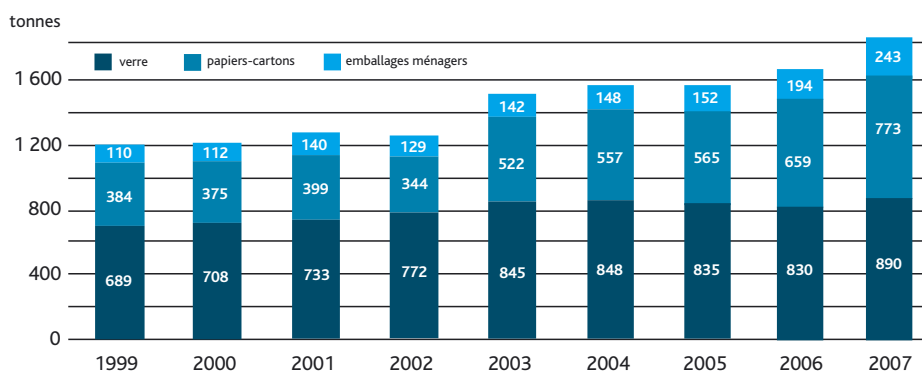
La collecte sélective des déchets ménagers d'emballages, de papiers-cartons et de verre se fait par apport volontaire. Les habitants trient leurs déchets chez eux et vont ensuite les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet. Les colonnes sont regroupées sur des Points d'Apport Volontaire (PAV), à raison d'un pour 195 habitants. Ils sont constitués au minimum :

- D'une colonne pour les corps plats (papiers, cartons, cartonnets);
- D'une colonne pour les corps creux (bouteilles plastiques, boîtes métalliques, tétra-brick...);
- D'une colonne pour le verre;

Aspects financiers

Le tableau n°4 présente l'évolution des coûts d'élimination des ordures ménagères résiduelles sur les trois dernières années. Malgré la baisse du tonnage de déchets ménagers résiduels collectés, la dépense globale après plusieurs années de baisse repart à la hausse. La réévaluation annuelle des prix, indexée sur le pétrole, la valeur de la ferraille, le coût de la main-d'œuvre entre autre, est un facteur d'explication (+6% en 2007).

Graph.5: Évolution des quantités de matériaux collectés en tri sélectif



- D'une vitrine pour l'affichage d'informations.

Le choix de l'apport volontaire a été préféré à une collecte chez l'habitant car il induit, pour une efficacité quasi-équivalente, des investissements financiers, techniques et humains beaucoup moins coûteux.

Évolution des quantités de déchets collectés

Depuis sa mise en place, un nombre toujours plus important d'utilisateurs prend conscience de l'importance du tri de leurs déchets. Une accélération s'est produite en 2006 et encore accentuée en



Ill.5: Le tri des emballages ménagers se fait par apport volontaire

La qualité du tri: bilan des caractérisations du SYMOVE

Le SYMOVE réalise depuis 7 ans, conjointement avec les collectivités adhérentes, une série d'échantillonnages et de caractérisations des matériaux issus des collectes sélectives.

Les caractérisations consistent en l'analyse des différents matériaux contenus dans un échantillon prélevé lors du vidage au centre de tri des camions de collecte sélective. Elles permettent d'établir, par collectivité, la composition moyenne des flux de matériaux issus des collectes sélectives. Pour notre collectivité les caractérisations ont été réalisées dans le centre de tri de la société Gurdebeke.

Sur le territoire du SYMOVE, 6 collectivités collectent en porte à porte le tri sélectif et 2 en apport volontaire (les Communauté de Communes du Plateau Picard et du Clermontois).

Les caractérisations montrent que l'apport volontaire permet de capter plus de journaux-magazines et de bouteilles plastiques mais moins de cartonnets, d'emballages métalliques et de briques alimentaires que la collecte en porte à porte. En règle générale, on constate des taux de refus en apport volontaire sensiblement inférieurs à ceux des collectes en porte à porte; de l'ordre de 5 à 7 % sur les corps plats et 10 à 12 % sur les corps creux.

Afin de situer nos résultats les tableaux 5 & 6 présentent les résultats sur les 2 collectivités en apport volontaire ainsi que la moyenne du SYMOVE.

Tabl.5: les corps plats

	%age acier	%age alu	%age plastiques	%ela	%age refus
Plateau picard	16	0,8	59	7	18
Clermontois	14	0,6	64	7	14
SYMOVE	21	0,8	50	10	18

Tabl.6: les corps creux

	%age JMR	%age EMR	%age refus
Plateau picard	69	21	10
Clermontois	82	11	6
SYMOVE	69,4	20,2	10,4

Tabl.7: répartition des quantités collectées en PAV

Carton	Journaux	Acier	Alu	Bouteilles plastiques	Briques	Verre	Refus
159 t	536 t	40 t	2 t	94 t	13 t	890 t	172 t

Perspectives

Depuis plusieurs années nous constatons une augmentation des dépôts de déchets de tout ordre aux pieds des colonnes. Ces dépôts génèrent des coûts importants (recrutement d'un agent, frais d'élimination...). Nous amplifierons l'action que nous avons engagée en 2007 pour sensibiliser les personnes, notamment lorsque le déposant est identifié avec l'envoi d'un courrier individuel l'informant des risques encourus. D'autres solutions telles que le dépôt de plainte systématique sont à l'étude.

Une étude technique pour la création d'un PAV enterré sur le quartier du Moulin à St Just en Chaussé totalement intégré et invisible sera réalisée au cours de l'année.

L'évolution sensible des dépenses liées à la collecte sélective s'explique par l'augmentation des quantités de corps creux et corps plats collectées (+ 16 %) et donc des dépenses pour la collecte et pour le tri et par la nécessité de recruter un agent à temps partiel (contrat CAE) pour assurer le nettoyage et l'entretien des PAV sur lesquels les habitants déposent de plus en plus de déchets en tout genre.

Tabl.8 : Évolution des coûts de gestion du tri sélectif en PAV

Dépenses	Personnel	Coûts collecte	Coûts traitement	Total	Coût/tonne	Coût/hab
2004		94800 €	83385 €	178185 €	114,80 €	6,50 €
2005		99157 €	85251 €	184408 €	118,80 €	6,70 €
2006		111613 €	115955 €	227569 €	135,20 €	8,30 €
2007	18801 €	126052 €	147769 €	292622 €	153,50 €	10,70 €

Tabl.9 : Évolution des recettes issues du tri sélectif en PAV

	EE	Filières	Rbmt salaire	Total	recettes/hab
Recettes 2004	71947 €	50755 €		122703 €	4,50 €
Recettes 2005	42946 €	60283 €		103229 €	3,78 €
Recettes 2006	63494 €	71685 €		135179 €	4,95 €
Recettes 2007	64291 €	86420 €	4683 €	155394 €	5,70 €

Les recettes issues du tri sélectif étant conditionnées aux tonnages collectés, si la collecte augmente, les recettes augmentent.

Remarque: le SYMOVE touche directement des filières et d'Éco-Emballages les recettes qui reviennent à la Communauté. Il déduit ensuite les montants perçus des sommes dues pour l'exercice de la compétence traitement.

Aspects financiers

Les tableaux 8 & 9 présentent l'évolution des dépenses et des recettes liées à la collecte et au tri sélectif. L'augmentation des dépenses de collecte et de traitement entre 2006 et 2007 est due à une augmentation des quantités de déchets triées sur cette période et au recrutement d'un agent chargé de l'entretien des PAV. Parallèlement, pour les mêmes raisons les recettes ont fortement augmentées.

La collecte sélective des déchets verts

Organisation de la collecte

Les déchets verts regroupent l'ensemble des déchets de jardin: tontes, tailles, feuilles, fleurs. Tous les produits issus de la préparation des repas (épluchures...) en sont exclus.

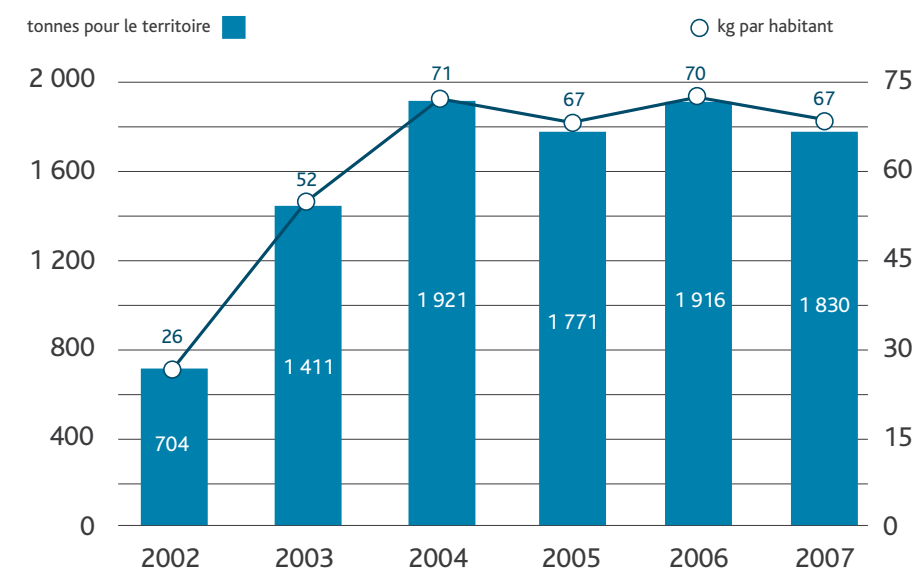
La collecte des déchets verts a lieu, quelle que soit la commune, une fois par semaine du début du mois d'avril à fin du mois de novembre.

Les usagers présentent leurs déchets verts dans des sacs transparents, marqués au nom de la Communauté de Communes du Plateau Picard et fournis gratuitement par elle. Les usagers ne peuvent pas présenter plus de 5 sacs à chaque collecte.

En dehors de la campagne de collecte les habitants doivent les déposer en déchetterie.

Perspectives

En 2008 les efforts porteront sur la réduction de ce poste de dépense; aussi, les usagers du service seront fortement incités à utiliser de manière privilégiée soit les déchetteries, soit un composteur individuel, plutôt que la collecte en porte à porte.



Graph.6 : Évolution de la quantité de déchets verts collectée sélectivement en porte à porte

Aspects financiers

Le tableau n°10 présente l'évolution des coûts d'élimination des déchets verts collectés en porte à porte sur les deux dernières années.

Tabl.10 : Évolution des coûts de gestion des déchets verts collectés en porte à porte

Dépenses	Coûts collecte	Coûts traitement	Total	Coût/tonne	Coût/hab
2004	149830 €	46308 €	196138 €	102,10 €	7,19 €
2005	140126 €	42708 €	182834 €	103,30 €	6,79 €
2006	121971 €	45621 €	167592 €	87,50 €	6,10 €
2007	120236 €	37542 €	157778 €	86,22 €	5,78 €



Ill.6 : Un habitant du Plateau Picard dépose en moyenne 70 kg de déchets verts à sa porte en 8 mois

La collecte en déchetterie

Généralités et organisation de la collecte

Les déchetteries sont des équipements qui offrent aux habitants du Plateau Picard une solution pour se débarrasser des objets non pris en charge par les autres collectes.

Les usagers doivent effectuer chez eux ou sur la déchetterie le tri entre les différents matériaux et les apporter par leur propre moyen pour les répartir dans les différentes bennes.

Les déchetteries en chiffres

La fréquentation

Depuis leur ouverture, les déchetteries de la Communauté de Communes ne cessent d'accueillir un nombre de visiteurs toujours plus important :

Les observations des usagers rencontrés sur les sites font état d'une prise de conscience pour la préservation de la qualité de leur environnement qui passe par une gestion responsable de leurs déchets.

Les données techniques

Avec 251 kilogrammes par habitant des matériaux collectés en 2007 la Communauté de Communes du Plateau Picard se situe au-dessus de la moyenne régionale pour ces équipements estimés à 179 kg/an/habitant (source ADEME : enquête déchetteries 2006).

Tabl. 11 : Répartition des fréquentations quotidiennes dans les 4 déchetteries

	Maignelay-Montigny	St Just en Chaussée	Bulles	La Neuville-Roy
Lundi	13 %	11 %		20 %
Mardi	15 %	10 %		
Mercredi	12 %	18 %	37 %	21 %
Jeudi	13 %	9 %		
Vendredi	17 %	18 %		23 %
Samedi	30 %	34 %	63 %	36 %

Tabl. 12 : Évolution des fréquentations par déchetterie en 2007

	Fréquentation annuelle	Volume annuel d'ouverture	Fréquentation moyenne par heure - Hiver	Fréquentation moyenne par heure - Été	Fréquentation moyenne par heure - Général
Maignelay-Montigny	23 363 (+3%)	1 512 h	12,7 pers/h	16,3 pers/h	15,4 pers/h
St Just en Chaussée	26 963 (+12%)	1 407 h	15,6 pers/h	20,4 pers/h	19 pers/h
Bulles	3 533 (+18%)	448 h	5,4 pers/h	8,6 pers/h	7,9 pers/h
La Neuville-Roy	6 596 (+15%)	764 h	6,8 pers/h	9,3 pers/h	8,6 pers/h
Ansauvillers	2 602				

Tabl. 13 : Évolution des quantités de déchets collectés par déchetterie par an

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Maignelay-Montigny	1 560	2 030	2 252	2 576	2 899	2 918	2 944	2 508	2 563
St Just	Déchetterie non ouverte		690	2 602	2 737	3 292	3 057	2 607	2 695
Bulles	Déchetterie non ouverte				182	376	369	454	440
La Neuville-Roy	Déchetterie non ouverte						62	768	933
Ansauvillers	Pas de convention d'accès				107	109	149	217	217
Total	1 560	2 030	2 942	5 178	5 925	6 695	6 581	6 554	6 848
Kg/an/hab	57	74	108	190	217	245	241	240	251

Tabl. 14 : Répartition des quantités collectées par matériau en 2007

Année	Maignelay-Montigny	Saint-Just-en-Chaussée	Bulles	La Neuville-Roy	Ansauvillers	TOTAL	Proportion
Tout Venant	724	835	112	232	75	1 978	29 %
Gravats	950	796	159	391	31	2 327	34 %
Déchets verts	617	766	137	230	58	1 808	26 %
Ferrailles	198	191	25	66	15	495	7 %
Cartons	49	68	7	14	Matériaux non collectés	138	2 %
Huiles	3,9	6,9	Matériaux non collectés	Matériaux non collectés		10,8	Pm
Batteries	8,2	7,8				16	Pm
Pneus	5	4,6				9,6	Pm
DDM	15,1	19,2				34,3	Pm
Piles	0,98	0,94				1,92	Pm
Total	2 563	2 695	440	933	217	6 848	100 %

Gras italique = valorisé

Les gravats, les déchets verts, les ferrailles, les cartons, les huiles, les batteries, les pneus et les DDM collectés en déchetterie sont orientés vers des filières de valorisation spécifique (matière ou énergétique) ce qui représente 70 % des tonnages collectés.

Perspectives

En 2008, plusieurs actions seront engagées sur les déchetteries :

- Mise en place du tri par nature de produits des Déchets Électriques et Électroniques en fin de vie (DEEE), rendu obligatoire par un décret de novembre 2006,
- Signature d'une convention avec Recylum pour la reprise des lampes et des néons,
- Réflexion sur l'acceptation de l'amiante-ciment,
- Réflexion sur une augmentation des amplitudes d'ouverture,
- Mise en place de nouvelles filières de tri (bois...),
- Réalisation d'une enquête de satisfaction,

Aspects financiers

Les tableaux 13 à 15 présentent l'évolution des coûts de fonctionnement des déchetteries sur les deux dernières années.

La baisse des recettes en déchetteries est imputable à une baisse des tonnages de ferrailles collectées. Cette baisse s'explique en partie par une revente directe par La Recyclerie du Plateau picard des ferrailles qui auparavant étaient déposées dans les déchetteries.

Tabl. 15: Vue générale des dépenses

Dépenses	Personnel & divers	Coûts collecte	Coûts traitement	Total	Coût/tonne	Coût/hab
2004	120011 €	118706 €	165264 €	403981 €	60,30 €	14,79 €
2005	122334 €	128113 €	161956 €	412403 €	62,60 €	13,48 €
2006	164437 €	123082 €	177385 €	464904 €	70,90 €	17,02 €
2007	136005 €	132804 €	186545 €	455354 €	66,60 €	16,70 €

Tabl. 16: Présentation des postes de dépenses par déchetterie

Dépenses	Personnel et divers	Coûts location benne & collecte	Coûts traitement	Total	Coût/tonne	Coût/hab (fonction de la pop desservie)
St Just	43996 €	45580 €	77476 €	167052 €	62 €	16,70 €
MM	48735 €	42404 €	65929 €	157068 €	61,30 €	18,50 €
Bulles	18511 €	15191 €	11143 €	44845 €	101,90 €	20,40 €
La Neuville-Roy	24763 €	26532 €	24775 €	76070 €	81,50 €	16,90 €
Ansauvillers		3094 €	7222 €	10316 €	57,50 €*	6,57 €
TOTAL	136005 €	132804 €	186545 €	455354 €	66,50 €	16,70 €

Tabl. 17: Présentation des recettes par déchetterie

Recettes	Ferrailles	Artisans	Rbmt contrat aidés	Total
St Just	8135 €	6948 €	4499 €	19582 €
MM	8421 €	7170 €	5736 €	21327 €
Bulles	484 €	-	1573 €	2057 €
La Neuville-Roy	1283 €	-	3472 €	4755 €
Ansauvillers	Déduits directement de notre participation			
TOTAL	18323 €	14118 €	15280 €	47721 €

La collecte des encombrants

Organisation de la collecte

Les encombrants comprennent les meubles, les appareils électroménagers lourds, les vélos et d'une manière générale tout objet ne rentrant pas dans un sac de 120 litres.

Depuis novembre 2001, la Communauté de Communes du Plateau Picard ne les collecte plus en porte à porte.

Deux solutions alternatives ont été mises en œuvre :

- Les déchetteries,
- La Recyclerie du Plateau Picard, association d'insertion qui collecte gratuitement les encombrants chez les particuliers pour les remettre en état et les commercialiser à moindre coût,

Quantités de déchets collectés

En déchetteries

1978 tonnes d'encombrants et de tout venant ont été collectées en déchetteries au cours de l'année 2007.

Par la Recyclerie

En 2007, La Recyclerie du Plateau Picard a collecté 199,2 tonnes sur notre territoire (quantité identique à 2006) d'objets encombrants, dont 51,6 tonnes directement en déchetteries (mis de côté par les agents) et 147,6 tonnes chez les particuliers au cours de 701 rendez-vous que l'association effectue chez les particuliers.

Les quantités collectées se répartissent de la manière suivante :

- Quantités destinées au réemploi (valorisées par la vente en magasin) : 38 tonnes
- Quantités de ferrailles (valorisées) : 73 tonnes
- Quantités de Bois (valorisées) : 9 tonnes

- Quantités de tout venant non valorisables : 79 tonnes

En définitive, 60 % du tonnage d'objets encombrants collectés par la Recyclerie est valorisé.

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux

La collecte de certains déchets d'activités de soins produits par les particuliers existe depuis l'année 2005.

Lorsqu'un particulier achète en pharmacie des seringues et des aiguilles pour se faire ses propres injections, le pharmacien lui remet une boîte spéciale dans laquelle la personne doit mettre les aiguilles usagées. Une fois la boîte pleine ou le traitement terminé, la personne la ramène dans la pharmacie qui lui a donné la boîte. Ce service est totalement gratuit pour l'utilisateur et ne s'adresse qu'aux particuliers.

Au cours de l'année 2007, un total de 596 boîtes de 2 litres a été collecté, représentant un poids de 295 kg de déchets piquants, coupants ou tranchants (+14%). Actuellement 210 personnes bénéficient de cette collecte.

Ill.7: La collecte des encombrants, un service à domicile gratuit sur rendez-vous



Ill.8: Un mode de collecte sécurisé pour les déchets d'activité de soins à risques infectieux

Les équipements communautaires

Les déchetteries

La Communauté de Communes du Plateau Picard a réalisé un maillage de 4 déchetteries (2 déchetteries principales, 2 déchetteries simplifiées), ces équipements sont dimensionnés en fonction de la population qu'ils desservent. Chaque habitant réside à moins de 10 minutes de l'une d'entre elles.

Déchetteries principales

Situées sur les communes de Saint-Just-en-Chaussée et Maignelay-Montigny, elles sont équipées de quais de déchargement, d'un local pour stocker les Déchets Dangereux des Ménages (DDM) et d'un pont-bascule. Elles accueillent, sous conditions, les artisans et commerçants.

Déchetteries simplifiées

Situées sur les Communes de Bulles et La Neuville-Roy, elles sont des plates-formes sans quai de déchargement équipées de benes de moindre hauteur permettant le remplissage par les côtés. Les déchetteries simplifiées ne sont pas équipées de pont-bascule et n'accueillent pas les Déchets Dangereux des Ménages (DDM). Les artisans et commerçants n'y sont pas acceptés.

La Communauté de communes du Plateau picard a également signé une convention financière avec la Communauté de Communes de La Brèche et la Noye afin de permettre principalement aux habitants de Gannes, Quinquempoix et Wavignies d'accéder à la déchetterie simplifiée située sur la commune d'Ansauvillers (hors de notre territoire). Cette déchetterie est, pour les habitants de ces communes, beaucoup plus proche que les nôtres.

Fonctionnement

Le fonctionnement des déchetteries est régi par l'arrêté n° 03/38 du 12 décembre 2003 réglementant l'utilisation des déchetteries. Ce règlement est disponible sur simple demande écrite auprès de la Communauté de Communes du Plateau Picard ou téléchargeable sur notre site Internet.

Les colonnes de tri

La Communauté de Communes du Plateau Picard possède actuellement 376 colonnes de tri sélectif réparties sur 120 points d'apport volontaire. Chaque année la Communauté de Communes commande des colonnes complémentaires pour compléter son réseau et remplacer les colonnes détériorées

Tabl.18: Répartition des colonnes

	Nombre d'unités installées	Âge moyen du parc
Colonnes corps creux	127 (117 en 2006)	6,5 ans
Colonnes corps plats	124 (116 en 2006)	6,5 ans
Colonnes verre	125 (115 en 2006)	6,5 ans

Tabl.19: Commande de colonnes en 2007

	Juin	Septembre	Total
Colonnes corps creux	8	7	15
Colonnes corps plats	8	7	15
Nb de colonnes verre	8	7	15
Montant de la commande	28991 € TTC	25367 € TTC	54358 € TTC

Tabl.20: Sinistres colonnes en 2007

Lieu	Période	Sinistre	Nb de colonnes	Montant du sinistre	Montant du remboursement (assurance et autres)	Montant du préjudice pour la CCPP
St Just en chaussée	Janvier	Incendie	3 (corps plats, corps creux et verre)	3520 €	2207 €	1313 €
Noroy	Juin	Incendie	3 (corps plats, corps creux et verre)	4169 €	1853 €	2316 €
Avrechy	Juin	Incendie	6 (2 corps plats, 2 corps creux et 2 verre)	8353 €	2263 €	6090 €
Wavignies	Juillet	Incendie	2 (corps plats, verre)	3093 €	1124 €	1969 €
Tricot	Août	Incendie	2 (corps plats, corps creux)	2326 €	1026 €	1300 €
Tricot	Octobre	Incendie	1 (corps plats)	1556 €	906 €	650 €
Gannes	Décembre	Incendie	3 (corps plats, corps creux et verre)	5469 €	En cours	5469 €
TOTAL			20	28486 €	9379 €	19107 €

Les compacteurs

Description des compacteurs et contexte

La Communauté de communes a investi en 2004 dans deux compacteurs mobiles afin de réduire les coûts de fonctionnement des déchetteries et augmenter la sécurité sur ces équipements.

L'intérêt environnemental des compacteurs

1 camion consomme en moyenne 30 litres de gasoil pour 100 km et rejette au km 1005 g de CO₂, 14,8 g de NO_x et 1,4 g de particules (source ADEME).

Le Centre d'Enfouissement Technique de classe 3

L'exploitation du site est autorisée par un arrêté municipal en date du 5 décembre 2003 et les modalités de fonctionnement du site de stockage des gravats sont régies par l'arrêté du Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard n° 04/06 du 19 avril 2004.

La capacité de stockage de gravats sur ce site a été évaluée à environ 18000 m³ ce qui en fonction de notre production, de 2000 à 3000 m³ de gravats par an, permet d'estimer d'exploitation à 7 ans.

En 2007, notre prestataire y a effectué 209 apports (+ 8 %) ce qui représente quelque 2296 tonnes. Au cours de l'année 2008, conformément aux dispositions du décret n° 2006-302 du 15 mars 2006 une demande d'autorisation d'exploiter ce site sera déposée auprès du Préfet de l'Oise. Cette demande prévoira également la possibilité de stocker de l'amiante-ciment sur ce site.

Tabl.25: Origine des dépôts sur le site de stockage des gravats

Tabl.21: Économies réalisées sur les transports de matériaux collectés en déchetterie

Aspects financiers

Nb de rotations réelles (avec compacteurs)	Coûts réels (€ TTC)	Nb de rotations prévisionnelles (sans compacteurs)	Coûts prévisionnels (€ TTC)	Économies réalisées avec l'acquisition des compacteurs
575	56810 €	961	89010 €	32199 €
	Gain rotation	- 40 %	Gain financier	- 37 %

Tabl.22: Le bilan technique des compacteurs

	2003			2007			Variation du poids moyen/benne
	Tonnage	Nb rotation	Poids moy/benne	Tonnage	Nb rotation	Poids moy/benne	
Tout venant	1668	420	3,97	1556	277	5,62	+ 29 %
Déchets verts	1295	313	4,14	1383	181	7,64	+ 46 %
Cartons	151	166	0,91	117	45	2,60	+ 65 %
Ferrailles	593	161	3,68	389	72	5,41	+ 33 %

Tabl.23: Calcul du nombre de kilomètres évités

Nb de rotations évitées	Nb de benne par rotation (moy)	Nb de camions évités par an	Km AR (dech - site de traitement)	Km par an
386	1,5	257	100	25700

Tabl.24: Calcul des Quantités évitées d'éléments rejetés par le compactage

		Quantités évitées en 2006 (kg)	Quantités évitées depuis 2004 (kg)
Gasoil	25700 km x 30 l	7710 l de gasoil	30780 l de gasoil
Gaz carbonique (CO ₂)	25700 km x 1005,4 g	25838 kg de CO ₂	103153 kg de CO ₂
Oxyde d'azote (NO _x)	25700 km x 14,8 g	380,3 kg de NO _x	1518,5 kg de NO _x
Particules	25700 km x 1,4 g	36 kg de particules	143,6 kg de particules

Déchetteries	Nombre de benes	Tonnages	Poids moy/apport
St Just en Chaussée	64	796	12,4
Maignelay-Montigny	90	950	10,6
Bulles	17	159	9,3
La Neuville-Roy	38	390	10,3
TOTAL	209	2296	10,98

La communication

Actions générales

La Communauté de Communes réalise directement ou en partenariat avec la Recyclerie du Plateau Picard et le SYMOVE un nombre important d'actions de sensibilisation du public :

Animations scolaires et tous publics

Tabl.26 : Bilan des animations de sensibilisation

	Recyclerie du Plateau picard	Symove
Écoles	1290 enfants (toutes classes)	239
Adultes	16	21
Expositions	SRE et SRD	

Communication de terrain

Tabl.27 : Quantité de contacts de terrain

	Nbre de contacts
Distribution des conteneurs	3000
Numéro vert (mise en service en avril 2006)	1000 appels
6 Réunions d'échanges et d'informations sur le compostage individuel	73 personnes

Communication écrite

Tabl.28 : Synthèse des supports de communication écrite

	Période de diffusion	Nombre d'exemplaires
Rapport annuel déchets 2006*	Juin 2007	300
Infos déchets n° 2, 3, 4*	Mars, juin et décembre 2007	11 000 x 3
Articles de Presse et courriers d'informations générales	Tout au long de l'année	

*disponible en téléchargement sur le site www.cc-plateaupicard.fr

Promotion du compostage individuel

Afin de réduire les quantités des déchets verts collectés en porte à porte, la Communauté de Communes du Plateau Picard a engagé au cours de l'année 2006 une opération de promotion du compostage individuel.

Des composteurs de différent volume sont vendus par la Communauté de Communes du Plateau Picard aux résidents de son territoire.

Tabl.29 : Tarifs des composteurs

Composteur	Prix de vente
Bois 400 litres	32 €
Bois 600 litres	34 €
Plastiques 420 litres	30 €
Plastiques 620 litres	39 €

Les études

Chaque année la communauté de communes mène elle-même ou confie à des bureaux d'études extérieurs des études visant à améliorer le fonctionnement de son service déchets, ouvrir des services en adéquation avec les demandes des usagers...

Au cours de l'année 2007, les études ont portées principalement sur l'organisation pour la mise en place de la collecte des déchets électriques et électroniques (comptage...), sur la réduction de la production de déchets résiduels de certains producteurs importants (établissements scolaires...), sur l'optimisation et/ou la mise en place du tri dans certaines structures.



Synthèse technique et financière

Aujourd'hui

La mise en œuvre de l'ensemble des opérations de collectes sélectives, conjuguée à une prise de conscience et un effort de la population a permis à notre collectivité d'augmenter régulièrement depuis 1999 la part de matériaux collectés en vue de leur valorisation (cf. graphe). Aujourd'hui, plus de 55 % du poids total de déchets collectés en vue d'une valorisation. Il nous faut maintenant extraire les 2000 à 3000 tonnes de déchets valorisables qui restent encore dans la fraction « non valorisable ».

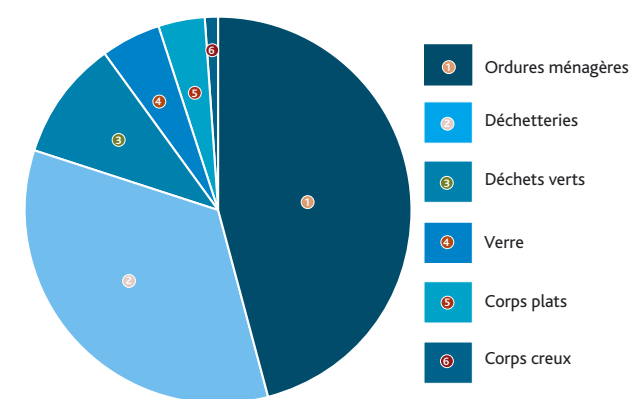
L'ensemble des collectes sélectives représentent 54 % du gisement de déchets collectés, et correspondent seulement 43 % du montant total des dépenses du service. Les déchets ménagers résiduels représentent 46 % des quantités collectées, mais 57 % des coûts.

Les ordures ménagères résiduelles, orientées vers l'enfouissement, continuent de représenter la part la plus importante des coûts et ce malgré une baisse significative des quantités collectées. En revanche, les déchetteries, en incluant les frais de personnel, coûtent beaucoup moins cher en proportion des quantités de déchets qui y sont collectées.

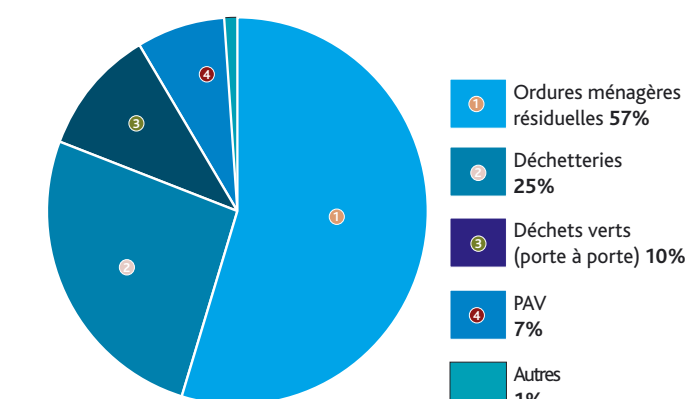
L'enjeu des années à venir est sur la part « ordures ménagères résiduelles ». Il est impératif, que l'ensemble des foyers qui ne pratiquent pas encore le tri sélectif s'engagent dans cette voie. La seconde étape de cette démarche sera de consommer différemment en privilégiant des produits avec moins d'emballages, réutilisables ou encore moins polluants.

Le tableau suivant est une synthèse de toutes les données financières (fonctionnement) du service de gestion des déchets ménagers.

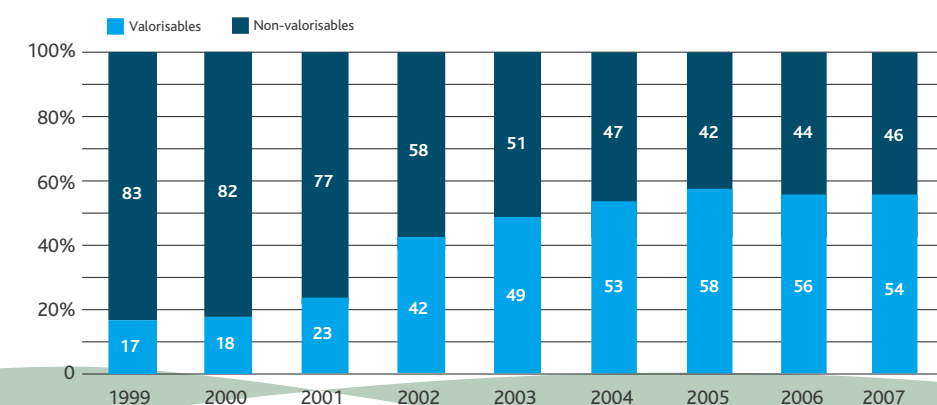
Graph.7 : Répartition des quantités collectées par type de déchets



Graph.8 : Répartition des coûts d'élimination des déchets (personnel inclus)



Graph.9 : Évolution du taux de collecte des déchets ménagers en vue d'une valorisation



Tabl.29: Présentation des coûts et des recettes des différents modes d'élimination (collecte, transfert et traitement) des déchets pour l'année 2005

	Collecte - Transport		Transfert - Traitement		Recettes	Total		
	Global	€ TTC/t € TTC/hab	Global	€ TTC/t € TTC/hab	€ TTC/t	Global	€ TTC/t € TTC/hab	%age du coût
Ordures ménagères résiduelles	399 948 €	47,60 € 14,60 €	522 521 €	62,10 € 19,30 €	0,00 €	922 469 €	109,70 € 33,80 €	53 %
Verre	38 058 €	42,80 € 1,40 €	0,00 €	0,00 €	30 980 €	7 078 €	7,90 € 0,26 €	pm
Corps Creux	28 060 €	115,40 € 1 €	70 854 €	291,60 € 2,60 €	62 296 €	36 618 €	150,70 € 1,30 €	2 %
Corps Plats	59 932 €	77,50 € 2,20 €	70 914 €	91,70 € 2,60 €	57 436 €	73 410 €	95 € 2,70 €	4 %
Déchets Verts PàP	120 236 €	65,70 € 4,40 €	37 542 €	20,50 € 1,40 €	0,00 €	157 778 €	86,20 € 5,80 €	9 %
Déchetteries (personnel inclus)	268 809 €	43,90 € 10,50 €	186 545 €	27,10 € 6,50 €	47 721 €	407 633 €	59,50 € 14,90 €	23 %
DASRI			2 412 €	0,00 €	2 412 €		pm	
Personnel PAV	18 801 €		0,00 €	0,00 €	4 683 €	14 118 €	7,40 € 0,50 €	pm
Participation fonctionnement SYMOVE			109 184 €	€ 4 €	0,00 €	109 184 €	€ 4 €	6%
TOTAL	933 844 €	49,20 € 34,20 €	999 872 €	52,60 € 36,60 €	203 116 €	1 730 600 €	91,10 € 63,40 €	100 %

L'analyse des éléments financiers démontre l'intérêt de trier et de collecter sélectivement les déchets en fonction de leur nature. Nous pouvons donc affirmer que le choix d'orienter notre politique de gestion des déchets vers le tri et le recyclage était le bon.

Conclusions et prospectives

Les propositions retenues par le groupe de travail « déchet » lors du Grenelle de l'Environnement (réduction des déchets produits par les habitants de 25 kg en 5 ans, augmentation de la TGAP, augmentation des taux de valorisation matière...) vont obliger dans les années à venir des modifications importantes des comportements d'une part et des modes de gestion des services déchets d'autre part.

La question de rester dans une logique de service rendu ou d'évoluer vers davantage de responsabilisation de l'utilisateur ne sera plus considérée comme une utopie. L'année 2008 qui verra le renouvellement de l'exécutif de la Communauté de Communes du Plateau Picard sera à la fois une année de transition, une année charnière et une année cruciale. En effet, maintenant que les enjeux sont clairement identifiés, il est désormais impératif de déterminer avant la fin de l'année 2008 les grands axes d'une nouvelle stratégie en matière de gestion des déchets pour la période 2009 - 2014.

Les investissements

Renforcement du réseau de points d'apports volontaires

Descriptif du projet

Densification du réseau de points d'apport volontaire avec la création ou l'extension de 13 dalles béton (Plainval, Valescourt, Avrechy, Essuiles-Saint-Rimault, Rouvillers, Saint-Rémy-en-l'Eau, Angivillers, Maignelay-Montigny (2), Grandvillers aux bois, Pronleroy, Saint-Just-en-Chaussée, Frestoy-Vaux).

Coût de l'opération

Coût total de l'opération pour 13 dalles : 33 362 € TTC

Acquisition de composteurs individuels

Descriptif du projet

Acquisition de composteur individuel en vue de promouvoir cette pratique. Fournisseur Beauvais diffusion.

Tabl.31: Quantité de composteurs vendus en 2006 et 2007

	Vendus en 2006	Vendus en 2007
Composteurs Bois 400 litres	13	7
Composteurs plastiques 420 litres	87	30
Composteurs Bois 600 litres	67	21
Composteurs Plastiques 620 litres	125	55

Acquisition de conteneurs déchets ménagers

Descriptif du projet

Acquisition de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers résiduels pour doter l'ensemble des usagers du service de collecte. Fournisseur SSI Schaefer

Tabl.30: État quantitatif de la conteneurisation

	Stock initial	Distribués 2006	Distribués 2007
Conteneurs 80 litres	6 000	3 492	1 967
Conteneurs 120 litres	3 500	1 287	837
Conteneurs 140 litres	1 200	133	91
Conteneurs 240 litres	390	149	24
Conteneurs 360 litres	230	91	132
Conteneurs 770 litres	100	60	34
TOTAL	11 420	5 212	3 085



Plateau Picard

Communauté de Communes